

Monsieur le Conseiller d'Etat
François Marthaler
Chef du DINF
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

F S U

Section romande

Lausanne, le 11 février 2011

Fédération
suisse
des urbanistes

Fachverband
Schweizer
RaumplanerInnen

Federazione
svizzera degli
urbanisti

Federaziun
svizera
d'urbanists

Concerne : Avant-projet de loi sur la géoinformation

Monsieur le Conseiller d'Etat,

L'avant-projet cité en titre nous est bien parvenu pour consultation et nous vous en remercions. A sa lecture, nous constatons que, bien qu'il relève d'un domaine qui concerne les professions que notre fédération représente, il ne touche que très marginalement la pratique des urbanistes et aménagistes. De ce fait, nous n'avons pas décelé d'enjeu qui justifient une prise de position spécifique de notre part sur un point ou un autre. Sur le fond, nous saluons par contre le souci de clarification que cet avant-projet traduit.

Nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations les meilleures.

Vadianstrasse 37
Postfach
9001 St. Gallen

T 071 222 52 52
F 071 222 26 09
info@f-s-u.ch
www.f-s-u.ch

section romande :
rue Beau-Séjour 16
1003 Lausanne
T. 021 323 06 26
F. 021 320 55 59
info@upiav.ch

Pour le Comité

Xavier Fischer
Président